

## Rapport de la Commission de gestion sur le préavis municipal n° 39/2021-2026

### Rapport de gestion portant sur l'exercice 2025

---

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion s'est réunie à la salle de Municipalité le mercredi 20 mai 2026 en présence de Madame la Syndique et du boursier communal. Elle a ensuite rédigé le présent rapport lors d'une rencontre le mercredi 27 mai 2026.

#### La Commission de gestion relève les points suivants :

##### 1<sup>ère</sup> présentation des comptes communaux selon MCH2 :

Nous relevons qu'un travail conséquent a été fait afin de faciliter la lecture et la compréhension des comptes du dernier exercice. L'intégration des comptes 2024 dans la version MCH2 nous a permis une lecture et une compréhension plus aisée ce qui a été appréciable en cette année de transition.

##### Travaux d'entretien sur les routes :

La commission de gestion est satisfaite de constater qu'une 1<sup>ère</sup> étape d'entretien a été entreprise sur la route de la Pinsabine et dans le virage des Creuses à l'entrée des Prévondavaux. Elle se réjouit de ce début et souhaite voir se poursuivre prochainement cette démarche. En effet, en suivant régulièrement la situation, on évite de devoir envisager des travaux plus conséquents qui résulteraient d'un manque d'entretien régulier.

##### Généralités

Il est à relever que la mise en valeur logique des chiffres liés à la déchetterie et aux forêts permet d'avoir une vue d'ensemble claire des fluctuations annuelles.

##### Résultats liés à la vente du bois :

Dans le dernier exercice, les gains résultants de la vente de bois sont réjouissants. Ils sont cependant à interpréter avec prudence. Effectivement, la vente de bois s'étale généralement sur deux années comptables.

La commission de gestion remercie la Municipalité pour le rapport de gestion clair et complet qui lui a été remis en marge de notre réunion. Ce dernier nous a apporté des éclaircissements bienvenus sur certains aspects. Elle relève enfin le travail rigoureux de la Municipalité dans la gestion des affaires communales et la remercie pour son engagement tout au long de l'exercice 2025.

En conclusion, la Commission de gestion prie le Conseil général de Burtigny :

**d'adopter le rapport de gestion portant sur l'exercice 2025 et, par conséquent, de donner décharge à la Municipalité**

Burtigny, le 27 mai 2026

Pour la Commission de gestion :

Sylvain Hofer



Daniel Tüscher



Carole Hauser Kämpf

